

# DÉBATS

DU

# SÉNAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU DIX-SEPTIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ  
 POUR LA GESTION DES AFFAIRES, LE JEUDI, DOUZIÈME JOUR DE  
 MARS, MIL NEUF CENT TRENTE ET UN, DANS LA  
 VINGT ET UNIÈME ANNÉE  
 DU RÈGNE DE  
 Sa Majesté le Roi George V

## SÉNAT

Présidence de SON HONNEUR PIERRE-EDOUARD  
 BLONDIN

Séance du jeudi, 12 mars 1931.

Le Parlement du Canada ayant été convoqué aujourd'hui, pour la gestion des affaires, par une proclamation de l'Administrateur du Gouvernement du Canada, le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi. Son Honneur le Président occupe son fauteuil.

### OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président communique au Sénat un message qu'il a reçu du secrétaire suppléant de l'Administrateur lui annonçant que Son Excellence l'Administrateur se rendra aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, à la salle du Sénat, pour commencer la session du Parlement du Canada.

Le Sénat suspend sa séance.

### DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence l'Administrateur se rend à la Chambre du Sénat et prend place au pied du Trône. Il plaît à Son Excellence de faire réquerir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence de commencer la deuxième session du Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes.

Je suis heureux de vous accueillir dans l'exercice de vos fonctions, au moment où les nations

du monde subissent une crise économique intense. Le Canada n'a pas été épargné. Cependant, le peuple canadien en a supporté les épreuves avec patience et fermeté et il envisage l'avenir avec ce courage et cette confiance qui doivent triompher de tous les obstacles. Dans la prospérité, il était uni. Dans l'adversité, l'union s'est trouvée affermie par l'esprit de coopération et par cette bonne entente qui est la sauvegarde la plus sûre de succès et du bonheur d'une nation.

Ces attributs du canadianisme sont des richesses nationales de réelle valeur, que je vous félicite sincèrement de posséder.

Vous serez appelés à étudier certaines mesures élaborées par mes ministres afin de porter remède à la situation, de trouver de nouveaux moyens qui faciliteront la marche de notre peuple vers la réalisation d'une prospérité encore inconnue, et de lui procurer pour l'avenir toutes les garanties possibles contre le retour des conditions actuelles qui sont subordonnées aux forces du monde.

Le fait que, dans cette période de détresse universelle, le Canada n'a pas eu à passer par cette acuité de souffrance qui a pesé sur d'autres nations, ne vous empêchera pas de vous rendre compte qu'il y a, entre la situation de notre pays telle qu'elle existe et telle qu'elle devrait exister, un vide à combler par le labeur et le zèle de tous ceux qui ont mission de veiller au bien-être de la nation. Les problèmes qui se dressent entre nous et la prospérité sont nombreux et importants. Avant de les résoudre d'une façon satisfaisante, il faut les comprendre. Toute confusion entre la cause et l'effet ne contribuera qu'à retarder leur solution. Mon gouvernement a retracé les origines de nos difficultés et il croit fermement que plusieurs de nos problèmes ne sont pas la conséquence de la crise universelle mais qu'ils l'ont précédée et que des facteurs d'une nature domestique ont déterminé la dépression économique dont souffre actuellement notre pays.